

## **Explorer les mondes de la science sociale en France**

À l'occasion de la publication des travaux du colloque célébrant les dix ans d'existence de la Société française pour l'histoire des sciences de l'homme (décembre 1996), Claude Blanckaert relève avec satisfaction que, grâce aux efforts collectifs, « l'histoire des sciences humaines est maintenant en capacité d'ajouter un chapitre méconnu à l'histoire des sciences classiques »<sup>1</sup>. Depuis, l'histoire des sciences humaines a renforcé sa position de pôle de recherche novateur, attirant à elle de nouveaux chercheurs et des questionnements renouvelés. Un signe manifeste est la publication, depuis quelques années, à un rythme soutenu, de travaux individuels et collectifs sur quelques-unes des figures canoniques françaises et étrangères de la pensée sociologique : Henri de Saint-Simon, Auguste Comte, Max Weber pour ne prendre que ces trois exemples significatifs<sup>2</sup>. La profusion des analyses s'accompagne souvent de l'édition, la réédition ou la traduction de textes introuvables, d'un accès difficile ou inédits. Ces entreprises éditoriales ont parfois soulevé des interrogations (par exemple, la réédition des œuvres de Tarde), plus rarement des débats assez vifs (les problèmes liés à la traduction des œuvres de Max Weber). Elles n'en sont pas moins indispensables. L'année 2005 a également vu paraître un *Dictionnaire de la pensée sociologique*<sup>3</sup>.

### **De l'histoire des idées à l'histoire intellectuelle**

L'histoire de la pensée demeure bien souvent une pente naturelle pour ceux que passionne l'histoire des sciences humaines. Les manuels et synthèses consacrés à cette dernière se présentent très fréquemment, pour chaque discipline concernée, sous la forme d'un panorama des idées attentif aux précurseurs et aux fondateurs. D'où l'accusation récurrente de « présentisme » adressée à l'encontre d'une telle histoire « monumentale », coupable d'arrière-pensées hagiographiques, toujours soupçonnée de promouvoir une « histoire à l'envers »<sup>4</sup>. Toutefois, si l'histoire des idées est fréquemment menacée par la tentation du catalogue, si le défaut de contextualisation lui est également reproché, on ne peut pour autant prétendre, par un mouvement inverse extrême, se concentrer exclusivement sur des milieux, des contextes ou des réseaux sociaux. Les « objets idéels »<sup>5</sup> ne sauraient disparaître de l'horizon de la recherche. Tentation que l'application d'une certaine démarche à l'histoire ne rend pas tout à fait imaginaire. Quoiqu'il en soit, il n'est pas nécessaire d'abandonner toute référence à « l'œuvre » si l'on cherche à « ressaisir la

---

<sup>1</sup> BLANCKAERT, 1999, 15. Sur la SFHSH et son activité, cf. BLANCKAERT, 1996, ainsi que les 29 bulletins publiés par la SFHSH.

<sup>2</sup> Voir, sur ces trois auteurs, quelques-unes des publications récentes dans la bibliographie.

<sup>3</sup> BORLANDI, BOUDON, CHERKAOUI, VALADE, 2005.

<sup>4</sup> Cf., sur l'opposition entre historicisme et présentisme, l'article classique de STOCKING, 1965, ainsi que la salutaire mise au point de BLONDIAUX, RICHARD, 1999.

<sup>5</sup> Selon l'expression de SCHLANGER, 1996.

matière sur laquelle s'opère le travail social de construction de l'œuvre et (à) redonner une épaisseur historique à ce qui s'offre rétrospectivement comme tout homogène et concomitant »<sup>6</sup>. Dans cette perspective, Dominique Margairaz a restitué admirablement l'œuvre de Nicolas-Louis François de Neufchâteau (1750-1828), homme de lettres, politique, savant et expert, en montrant « les conditions dans lesquelles un discours peut être tenu, des textes circuler et être reçus par un public »<sup>7</sup>.

L'exemplaire entreprise de Dominique Margairaz, en reconstituant soigneusement l'inscription sociale, politique et économique d'une œuvre complexe, illustre la fécondité d'une *histoire intellectuelle des sciences humaines*. D'une manière générale, cette dernière se caractérise par le « goût de l'archive » (Arlette Farge). Cette évolution notable bouleverse déjà quelques acquis historiographiques. Ainsi, dans sa thèse consacrée à la Société des Observateurs de l'Homme, Jean-Luc Chappey a ruiné, à partir d'une enquête archivistique et prosopographique minutieuse, l'idée reçue d'une officine de l'Idéologie et a montré que cette société savante est, à l'inverse, au service d'une anthropologie dualiste fort éloignée de tout matérialisme<sup>8</sup>. De même, et pour s'en tenir à la seule sociologie, les travaux en cours menés par Stéphane Baciocchi, Alain Cottureau, Jérôme David et Antoine Savoye sur le « premier Frédéric Le Play », c'est-à-dire sur le Le Play d'avant 1855, révèlent un épistémologue audacieux, encore peu préoccupé par les « autorités sociales » et la « famille souche ». Un tel résultat n'a pu émerger qu'à la faveur d'une étude serrée des différentes éditions des *Ouvriers européens*, des budgets de famille et de la découverte des correspondances de Frédéric Le Play<sup>9</sup>. Côté Durkheim/Tarde, Philippe Besnard et Massimo Borlandi ont attiré l'attention, il y a un certain temps déjà, sur les bénéfices de l'exploitation de correspondances. Récemment, Jennifer Mergy a, par exemple, livré quelques découvertes enrichissant la connaissance du durkheimisme<sup>10</sup>. Louise Salmon a, quant à elle, révélé certaines des richesses contenues dans le fonds Gabriel Tarde conservé au CHEVS<sup>11</sup>. Inutile de multiplier ici les exemples. On l'aura compris : rien ne remplacera, pour approfondir et renouveler l'histoire des sciences humaines, un détour, parfois périlleux, par les archives<sup>12</sup>. Signe des temps et prise de conscience : le lancement récent d'une enquête sur l'état des lieux des archives des sciences humaines et sociales en France (ARSHSF), sous les auspices de la Maison des sciences de l'homme de Dijon, des Archives de France et du CNRS<sup>13</sup>. Le programme *Sources et Archives de l'enseignement supérieur français aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles* initié par le Service d'histoire de l'éducation (INRP-ENS) inclut, quant à lui, une enquête sur les archives publiques de l'enseignement supérieur (en collaboration avec la mission CARRME et sous l'égide de la Direction des Archives de France) qui se révélera à n'en pas douter, une ressource précieuse pour les historiens des sciences humaines<sup>14</sup>.

---

<sup>6</sup> MARGAIRAZ, 2005, 16.

<sup>7</sup> *Ibid.*, 33.

<sup>8</sup> CHAPPEY, 2002.

<sup>9</sup> Cf. le n° 142-144 de la revue *Les Études Sociales* (à paraître) à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Le Play.

<sup>10</sup> MERGY, 2004 ; DURKHEIM, 2003 (édition réalisée par S. Baciocchi et J. Mergy).

<sup>11</sup> SALMON, 2005a et 2005b.

<sup>12</sup> Sur les archives des sciences humaines et sociales, cf. MÜLLER, 2006.

<sup>13</sup> WOLIKOW, 2006.

<sup>14</sup> Dans ce domaine de l'histoire de l'enseignement, il faut ici rappeler les efforts du SHE pour mettre en ligne des instruments de travail précieux : [http://www.inrp.fr/she/bases\\_tables.htm](http://www.inrp.fr/she/bases_tables.htm). Les ressources électroniques se sont multipliées depuis quelques années. À titre d'exemple, le site *Criminocorpus* a réalisé la numérisation des *Archives d'anthropologie criminelle* : <http://www.criminocorpus.cnrs.fr/>.

L'histoire intellectuelle (certains préféreront parler d'histoire culturelle) examine comment les savoirs se construisent et se réorganisent. Elle n'ignore pas des disciplines mais considère qu'elles ne sont qu'une modalité possible (et, somme toute, tardive) de mise en ordre des savoirs. Peut-être même, doit-on évoquer à leur propos une forme particulière de « la conquête de l'espace intellectuel, de la conquête du terrain socio-professionnel et institutionnel »<sup>15</sup>. De ce point de vue, l'histoire intellectuelle se préoccupe autant de décrire des disciplines constituées que d'explicitier des processus de disciplinarisation et de professionnalisation<sup>16</sup>. Ce déplacement du regard n'a pas été sans conséquences sur l'histoire des sciences humaines. Il a notamment permis de prendre des distances avec une histoire trop exclusivement centrée sur les disciplines universitaires, leurs interrogations et leurs divisions du travail. La primauté de la recherche sur la III<sup>e</sup> République a été, par la même occasion, quelque peu tempérée. La voie d'une « histoire prédisciplinaire des sciences humaines »<sup>17</sup>, s'en trouve donc renforcée<sup>18</sup>. Dans un ouvrage désormais classique consacré à Condorcet, Keith M. Baker avait ainsi déjà pris au sérieux l'ambition du scientifique à fonder une science sociale<sup>19</sup>. Catherine Duprat a étudié avec précision les relations entre « philanthropie et science sociale » dans le premier XIX<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. Plus récemment, Laurence Kaufmann et Jacques Guilhaumou ont pu, quant à eux, esquisser les liens entre nominalisme politique et science sociale au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>. Dans les *Géographies plurielles*, ouvrage consacré aux pratiques et savoirs sur l'espace entre 1750 et 1850, les auteurs démontrent que l'histoire de la géographie comme science ne débute pas avec la géographie vidalienne et son entrée à l'Université<sup>22</sup>.

Sortir des Facultés : ce n'est sans doute pas le moindre des mérites d'une histoire intellectuelle que de ne pas réduire la production des sciences humaines et sociales au travail des seuls universitaires. Il ne s'agit pas, en réalité, de minimiser les efforts de ces derniers dans l'élaboration de ce domaine. Mais, l'histoire intellectuelle contribue incontestablement à rendre visible d'autres lieux, connectés plus ou moins aux mondes universitaires, où se construisent et s'expérimentent ces savoirs : l'Académie des sciences morales et politiques, la Société des Observateurs de l'homme, la Société d'économie sociale, la Société anthropologique de Paris, les sociétés de géographie... Les institutions privées d'enseignement se voient également conférer une dignité trop longtemps refusée (Lycée républicain, Collège libre des sciences sociales, École des Hautes Études Sociales, École libre des Sciences Politiques...). C'est, en définitive, toute une *géographie des savoirs* qui s'est progressivement dessinée. Cette importance particulière accordée aux institutions, aux lieux dans la dynamique des sciences<sup>23</sup> s'entend également comme l'inscription de la science *dans* des territoires, comme « territorialisation des savoirs », non pas seulement dans un sens métaphorique mais bien dans un sens littéral<sup>24</sup>. L'espace des sciences sociales est particulièrement hétérogène ; ses acteurs (professionnels et/ou

---

<sup>15</sup> Sur ce point, cf. SCHLANGER, 1992, 291. L'histoire des disciplines universitaires est encore largement à faire. Dans ce sens, le séminaire SHE « Pour une histoire des disciplines universitaires » animé par Emmanuelle Picard et Fabien Locher (INRP-ENS).

<sup>16</sup> Pour le cas de l'économie politique, cf. LE VAN-LEMESLE, 2004.

<sup>17</sup> HEILBRON, WITTRICK, MAGNUSSON, 1998-2001 ; HEILBRON, 2006.

<sup>18</sup> Claude Blanckaert a rappelé opportunément que ce qui est « prédisciplinaire », « anté-disciplinaire n'est, par définition, pas disciplinaire du tout », cf. BLANCKAERT, 1999b, 50.

<sup>19</sup> BAKER, 1988. Cf. également BRIAN, 1994.

<sup>20</sup> DUPRAT, 1997, vol. 2, 1163-1243.

<sup>21</sup> KAUFMANN, GUILHAUMOU, 2003.

<sup>22</sup> BLAIS, LABOULAIS, 2006.

<sup>23</sup> PESTRE, 2006, 49-55 ; CHAPOULIE, 2005.

<sup>24</sup> Sur les « savoirs parisiens » à l'époque moderne, cf. l'étude exemplaire de VAN DAMME, 2005.

amateurs) appartiennent à des univers socialement contrastés. En insistant sur la variété des parcours individuels et des projets collectifs, l'histoire intellectuelle a rappelé aussi combien les sciences sociales sont des objets de lutte. Luttés politiques, bien évidemment, comme en témoignent par exemple les débats autour de la science des mœurs<sup>25</sup>. Comment oublier l'horizon réformateur qui structure certaines initiatives d'Auguste Comte et de Le Play (création de la Société positiviste en 1848 pour le premier, fondation des Unions de la paix sociale en 1874 pour le second) ? Les disciples et continuateurs ne manqueront pas, dans certains cas, de rappeler le message politique, social ou religieux laissé par leur maître<sup>26</sup>. Entre 1860-1940, l'anthropologie et ses savoir-faire ne sont-ils pas devenus des instruments d'intervention dans la vie publique<sup>27</sup> ? Refusant d'enfermer les sciences sociales dans les universités ou dans les seuls débats savants, des travaux récents soulignent plus systématiquement l'expertise jouée par ces sciences dans de nombreuses instances étatiques ou non. À bien des égards, l'histoire des sciences sociales et humaines a, à présent, partie liée avec les interrogations sur les sciences de gouvernement et les savoirs d'État<sup>28</sup>. Et, articulant politiques et sciences, cet intérêt pour l'intelligence économique, sociale ou démographique a contribué à s'interroger d'une manière plus approfondie sur les formes de connaissances et les dispositifs qui équipent l'action publique (ou privée). Dans cette perspective, les travaux historiques sur la forme « enquête » ou « monographique » se sont développés.

Plutôt que de cloisonner les savoirs, l'histoire a donc, en définitive, mieux éclairé les circulations intellectuelles, la multipositionnalité des acteurs, l'hétérogénéité des ressources mobilisées. Bref, elle a fait *proliférer* les êtres qui habitent et donnent consistance aux mondes des sciences sociales et humaines. On n'oublie pas pour autant que cette histoire est aussi (surtout ?) celle d'une mise en ordre des savoirs. Faire science sociale suppose d'en tracer un périmètre spécifique, d'imposer une définition légitime, de construire individuellement et collectivement l'autorité d'une position savante, nouer des alliances avec d'autres milieux et institutions... L'impossible institutionnalisation de certains savoirs devient de ce point de vue particulièrement éclairante<sup>29</sup> tout autant que l'expulsion de certaines traditions hors de l'enceinte des sciences sociales légitimes<sup>30</sup>. Plus largement, les questions de l'ordre des savoirs, la disciplinarisation et la professionnalisation sont mises en relation avec, comme le souligne Johan Heilbron dans l'entretien publié dans ce numéro, « l'ensemble de l'univers intellectuel à un moment donné, c'est-à-dire les hiérarchies et le rapport de force entre des groupes et leurs orientations intellectuelles diverses ». La période est actuellement au régime : « régimes d'historicité », « régime intellectuel », « régime de savoirs »... Avec cette notion de « régime », les historiens des sciences s'efforcent de démontrer comment chaque époque donnée *articule* d'une manière spécifique les éléments qui composent les mondes de la science (des productions littéraires, des pratiques et des savoir-faire, des réalités institutionnelles, des valeurs et des normes...). Comme Dominique Pestre le rappelle, « la science est toujours déjà prise dans les formes sociales et

---

<sup>25</sup> Pour le cas des débats autour de la science des mœurs, cf. HENRY, SERRY, 2004. Plus généralement, HEILBRON, LENOIR, SAPIRO, 2004.

<sup>26</sup> Sur les disciples d'Auguste Comte, cf. PETIT, 2003b.

<sup>27</sup> BLANCKAERT, 2001.

<sup>28</sup> IHL, KALUSZYNSKI, POLLET, 2003 ; VANNEUVILLE R., PAYRE R., 2003. Cf., sur les savoirs d'État, plusieurs numéros des *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* (notamment, en 2000, le numéro 133).

<sup>29</sup> Pour le cas exemplaire de la « science municipale » à la croisée de l'ingénierie urbaine et de la science sociale, cf. PAYRE, 2006.

<sup>30</sup> Pour le cas « Le Play », cf. KALAORA, SAVOYE, 1989.

politiques»<sup>31</sup>. De telles formes relancent la production et l'innovation scientifiques autant qu'elles contraignent l'éventail de ses configurations possibles.

### De quelques modes d'existence de la « science sociale »

Ce dossier s'inscrit dans l'ouverture temporelle favorisée par l'histoire intellectuelle des sciences humaines : il se penche sur la « première science sociale » trop souvent ignorée et propose des contributions portant sur la période 1750-1850. Johan Heilbron plaide ici-même pour une sociologie historique de cette première science sociale, revient sur certains aspects de son ouvrage *Naissance de la sociologie* récemment traduit en français et, plus généralement, sur la question de la genèse des sciences sociales.

*Événement linguistique* -. Que peut bien une notion, un concept ? C'est, en quelque sorte, à cette question que ce numéro de la *Revue d'histoire des sciences humaines* tente d'apporter quelques éléments de réponses. On ne tentera donc pas de mettre en scène une guerre des traditions de la science sociale ou d'élever des statues aux grands ancêtres, ni même d'offrir un panorama des conceptions, souvent fort instables il est vrai, de la science sociale pendant la période concernée. Il s'agit moins, en définitive, de voir à quoi une notion (ou un concept) *correspond dans* la pensée d'un auteur, d'un collectif que de saisir ce qu'une telle notion lui permet de faire et de penser en fonction du problème posé. À un niveau plus général, leur émergence et leur mobilisation sont ainsi appréhendées comme symptôme de transformations dans un « régime de savoir ». L'événement que représente, dans les années 1780, l'unique apparition du terme « sociologie » dans l'œuvre de Sieyès est, à ce titre, exemplaire. C'est bien au célèbre abbé, et non à Auguste Comte, que l'on doit cette invention néologique. Le mot apparaît dans un seul manuscrit de Sieyès conservé aux Archives Nationales. Cette singularité demeure proprement impensable dans une classique histoire des idées qui ne parviendrait pas à mettre *derrière* le mot quelque chose de précis. Comprendre le surgissement du mot « sociologie », ce « point aléatoire instantané » dans une œuvre, suppose une démarche philologique (incluant d'ailleurs un souci de l'exploration archivistique) capable de donner sens à un tel *événement linguistique*. Jacques Guilhaumou peut alors préciser comment la « sociologie » doit être rapprochée de l'étude des mœurs, et peut-être même d'une analyse de l'organisme social. « L'apparition de ce terme renvoie, constate-t-il alors, à une manière de penser l'auto-institution de la société, donc de constituer la notion d'ordre social dans le passage d'une théodicée à une sociodicée ». Le mot « sociologie » est *conducteur* : bien plus qu'il *est pensé* par Sieyès (dans le cas présent, aucun systématisme théorique), il le *fait penser* dans son effort pour construire une science politique.

*Énoncé collectif* -. On doit également à Sieyès la première occurrence connue du syntagme « science sociale » dans la première édition de son *Qu'est-ce que le Tiers État ?* Sieyès lui préférera « science de l'ordre social » dans les éditions suivantes<sup>32</sup>. Pendant la période révolutionnaire, il est mobilisé par des publicistes, philosophes et juristes comme Dominique-Joseph Garat, Pierre-Louis Lacretelle, le marquis de Condorcet ou encore Pierre-Louis Roederer. Avec Sieyès, ils participent tous à la *Société de 1789*, porte-parole d'une « science sociale pratique », d'un « art social »<sup>33</sup>. L'expression « science sociale » connaît tout particulièrement une fortune certaine pendant la République thermidorienne.

---

<sup>31</sup> PESTRE, 2006, 105.

<sup>32</sup> Sur l'apparition du terme et ses premiers usages, cf. BAKER, 1964 ; HEAD, 1982.

<sup>33</sup> BAKER, 1973. Sur « l'art social », cf. également l'article de Jacques Guilhaumou dans ce dossier.

Jacques Berriat Saint-Prix <sup>34</sup>, Joseph-André Brun de la Combe <sup>35</sup>, Antoine Diannyère <sup>36</sup>, pour ne citer que ces trois exemples, le mobilisent dans leurs travaux. Le terme est également capté par les autorités étatiques pour désigner une des sections de l'Académie des sciences morales et politiques : la section « science sociale et législation » <sup>37</sup>. C'est d'ailleurs un membre de cette dernière, le juriste et futur consul Jean-Jacques Régis Cambacérès, qui offre, dans un mémoire lu à l'Institut national en l'an VI, l'une des réflexions les plus explicites sur cette science qui se donne pour tâche de « perfectionner les relations sociales » <sup>38</sup>. Aucune volonté, à ce moment, de constituer la « science sociale » en discipline ; elle est plutôt un savoir arrimé à l'idéal unitaire de l'Encyclopédisme. « Les arts, les lois, la morale, voilà donc, constate Cambacérès, les principaux moyens de la civilisation, et les véritables éléments de la science sociale » <sup>39</sup>. Ce qui caractérise surtout cette notion de « science sociale », c'est la variété des appropriations et des usages dont elle est l'objet. Pour les acteurs de l'époque, le problème est alors bien moins de *s'accorder* ensemble sur ce qu'est *exactement* la science sociale que de construire, par la mobilisation même de la notion, une arène légitimant un espace politique inédit. *Énoncé collectif* <sup>40</sup>, la « science sociale » enclenche « des processus de légitimité politique, produits de l'hybridation des logiques qui s'affrontent sous sa commune revendication » <sup>41</sup>. En d'autres termes, la référence à la « science sociale » est « l'opérateur qui coalise des pratiques divergentes et suscite sans l'inclure l'action politique des protagonistes ». S'engager sous cette bannière de la « science sociale » manifeste une volonté de régénération politique et sociale. La « science sociale » est, en dépit d'une scientification certes incomplète, une science de l'organisation sociale, une science au service de l'édification *d'institutions* adaptées aux mœurs. Faut-il, par conséquent, s'étonner de constater que certains professeurs de législation dans les écoles centrales définissent la « science sociale » comme une branche du droit politique <sup>42</sup> ?

*Domaine notionnel* -. Au nombre des notions (échappant à une lecture purement disciplinaire) qui traduisent les efforts menés pour faire émerger une configuration de savoirs susceptible de participer et favoriser la régénération nationale, il convient d'ajouter celles d'« art social », de « sciences morales et politiques » ou encore de « science de l'homme ». Jean-Luc Chappey retrace la trajectoire de cette notion de « science de l'homme » entre les années 1770-1810 en s'interrogeant plus précisément sur les enjeux politiques et sociaux dont elle se charge progressivement. Après la chute de Robespierre, la recomposition politique place l'homme au centre des préoccupations du projet républicain. « La science de l'homme, remarque Jean-Luc Chappey, s'impose en effet comme un véritable "paradigme", un horizon d'intelligibilité qui devient envahissant autant dans l'espace des savoirs que dans le monde politique, s'incarnant au sein de la nébuleuse bien

<sup>34</sup> BERRIAT SAINT-PRIX, an V.

<sup>35</sup> BRUN, an VII, XIII.

<sup>36</sup> DIANNYÈRE, an VIII, V.

<sup>37</sup> STAUM, 1996.

<sup>38</sup> CAMBACÉRÈS, an VI, 10. Les trois branches de la « science sociale » sont la morale, la législation et l'économie politique. Un tel triptyque traverse toute la période et est rappelé par la majorité des auteurs engagés dans les sciences morales et politiques. Cf. l'article de Philippe Steiner dans ce dossier.

<sup>39</sup> CAMBACÉRÈS, an VI, 3.

<sup>40</sup> Sur le concept d'énoncé collectif, cf. BOUREAU, 1992. Pour un usage particulièrement éclairant de ce concept, cf. JACQ, 1998.

<sup>41</sup> JACQ, 1998. L'énoncé collectif « crée autour de lui une certaine convergence des langues et des pensées, par le jeu d'un flou structurel susceptible de capter une thématique encore implicite et d'accueillir les projections et les appropriations les plus diverses » (BOUREAU, 1992, 1072).

<sup>42</sup> Sur le cours de législation dans les écoles centrales comme introduction à la science sociale, cf. AUDREN, 2005.

connue des "Idéologues" ». Cependant, à partir de 1800, un tel rôle accordé aux sciences et aux savants dans l'entreprise de civilisation et de régénération politique est mis en cause. Dès la fin du Consulat, la discrétion de la notion de « science de l'homme » témoigne de l'effacement progressif du projet d'une science générale de l'homme « devenu, face à l'évolution de l'organisation officielle et dominante des savoirs – anachronique tant sur le plan théorique que sur le plan institutionnel ». Les sciences humaines succèdent à la « science de l'homme ». Suivre cette dernière permet de saisir la transition des Lumières au positivisme sans jamais séparer projet politique et projet scientifique.

Nulle position en surplomb susceptible d'ordonner le champ notionnel des sciences sociales et humaines, nul « centre attracteur » (A. Culioli) capable d'imposer une définition indiscutable et des usages légitimes de chaque terme qui y circule. Chaque terme est l'enjeu même de débats entre les acteurs et non des ressources soustraites à la controverse (comme le serait un phare dans une mer agitée). Le cas de « l'économie politique » présenté par Philippe Steiner en offre une illustration exemplaire. Le XVIII<sup>e</sup> siècle voit apparaître des termes comme « économie politique », « sciences de l'économie politique », « science économique », « économie publique ». Pourquoi l'expression « économie politique » s'est-elle imposée ? Surtout, « l'économie politique est-elle la science du social ou bien n'est-elle qu'une partie de cette science ? ». La question de la place de l'agir économique dans la société clive le domaine des sciences morales et politiques entre l'économie politique d'un côté et la science sociale (qui se refuse à réduire l'étude de la société au problème du comportement intéressé) de l'autre.

*Concept nomade : propagande ou propagation ?*-. Sans doute conviendrait-il d'examiner comment le terme de « science sociale » a circulé dans l'espace politique et intellectuel du premier XIX<sup>e</sup> siècle, d'identifier avec précision les acteurs qui l'utilisent et au service de quel(s) projet(s) ? À défaut de désigner une « discipline », le terme permet-il alors de nommer une « école » ? S'est-il propagé, dans un mouvement brownien, dans des milieux les plus divers, favorisant des appropriations multiples ? Ou, la notion a-t-elle été captée par un courant ou une école qui nous autoriserait à voir dans sa diffusion plus massive le signe d'une propagande réussie ? Sans répondre exactement à ces questions, on constate par exemple que le succès rencontré par le terme dans les années 1830 et 1840 est lié aux efforts de l'École sociétaire attachée aux idées de Fourier. Elle se distingue notamment par une utilisation très récurrente du syntagme « science sociale » qui, loin d'être un énoncé collectif, se révèle un concept central de l'épistémologie fouriériste. Prendre au sérieux la circulation du terme (voire du concept) « science sociale » permet ainsi de réintroduire les socialistes dans le champ de l'histoire des sciences sociales et humaines. Non plus comme des *égarés* (utopistes, préscientifiques...) mais comme des acteurs essentiels d'un champ en construction. Réinscrivant le socialisme dans les sciences naturelles de son temps, les travaux de Loïc Rignol ont récemment démontré que, dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, le socialisme est porteur d'une anthropologie qui se déploie aussi bien en direction d'une phrénologie que d'une ethnologie<sup>43</sup>. Dans ce dossier, Pierre Mercklé soulève la question suivante : « Le fait que Fourier appartienne par son œuvre à un contexte plus large où s'emmêlent intimement science, ésotérisme, occultisme, mysticisme, suffit-il à le rejeter hors du domaine de la science ? ». La réponse est résolument non. Fourier n'a jamais cessé de revendiquer le caractère scientifique d'une démarche ambitionnant de fonder une nouvelle « science sociale ». L'exigence expérimentale, au cœur de la science sociale fouriériste, la rend inséparable d'une volonté

---

<sup>43</sup> RIGNOL, 2002, 2003, 2004-2005.

de transformer la société. Programme épistémologique et programme social sont par conséquent indissociables chez Fourier.

Par une curieuse ruse de l'histoire, Frédéric Le Play a été frappé d'une condamnation semblable à celle de Charles Fourier, pour des raisons politiques symétriquement inverses. Il aurait, lui aussi, confondu faits et valeurs, science et action. Mais, la science sociale de Le Play, frappée du sceau du catholicisme et du conservatisme, est rejetée dans les anti-Lumières. Il ne s'agit naturellement pas d'ignorer l'évolution politique d'un projet qui, à partir du Second Empire, verse de plus en plus explicitement dans l'ingénierie sociale<sup>44</sup>. Cette tendance s'accuse plus fortement encore à l'occasion de la fondation, en 1874, des Unions de la Paix sociale. Jérôme David invite, dans ce numéro, à relire la première édition des *Ouvriers européens* (1855) et souligne combien la science sociale de Le Play est éloignée des stéréotypes dont on l'accable ordinairement. Car, contemporain d'Auguste Comte, Le Play est l'inventeur d'une théorie de la pratique inédite qui plonge ses sources dans sa formation d'ingénieur des mines et ses compétences en matière de métallurgie. De la métallurgie à la sociologie : preuve supplémentaire, s'il en est besoin, que les sciences de la Vie ne sont pas le modèle exclusif de la sociologie naissante. Prenant des distances vis-à-vis de la rationalité naturaliste, il développe une méthode d'observation attentive à la typicité de cas exemplaires qui l'engage dans une description minutieuse des populations ouvrières. En 1855, après 25 années d'investigation dans toute l'Europe, paraît la première édition des *Ouvriers européens* (36 monographies de famille, 26 collaborateurs). Elle prélude à la création de la Société d'économie sociale (1856) qui se donne pour mission principale la réalisation de « monographies ayant pour objets les travaux, la vie domestique et la condition morale des familles judicieusement choisies ». Frédéric Le Play jette alors les bases institutionnelles d'un mouvement appelé à croître considérablement dans les premières décennies de la III<sup>e</sup> République et attaché à promouvoir « l'économie sociale », entendue comme synonyme de la « science sociale »<sup>45</sup>.

En prenant au sérieux la première « science sociale, ce dossier entend moins se plier à une injonction « historiciste » (contre les prétentions du « présentisme ») que faire droit aussi bien au multiple, à l'hétérogène, à la disparité des temporalités qu'aux longs processus de purification qui constituent certains savoirs en sciences légitimes. En somme, pour parler comme Gabriel Tarde, saisir l'histoire comme de « véritables drames (...) que l'art de l'historien doit dégager »<sup>46</sup>.

**Frédéric AUDREN**

CNRS - CURAPP, Amiens, France

audren1@free.fr

---

<sup>44</sup> SAVOYE, 1994.

<sup>45</sup> PROCACCI, 1993. Cf., sur le mouvement leplaysien, les dossiers publiés par la revue *Les Études Sociales*.

<sup>46</sup> Je remercie Isabelle Laboulais et Philippe Le Gall pour leur soutien amical et efficace dans la réalisation de ce dossier.



## Bibliographie

- AUDREN F., 2005, *Les juristes et les mondes de la science sociale en France. Deux moments de la rencontre entre droit et science sociale au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle et au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat en histoire du droit, Dijon, Université de Bourgogne.
- BAKER K.M., 1964, The Early History of the Term « Social Science », *Annals of Science*, 20, 3, 211-226.
- BAKER K.M., 1973, Politics and Social Science in Eighteenth-Century France : the Society of 1789, in BOSHER J.F., (ed.), *French Government and Society, 1500-1850*, Londres. Essays in Memory of Alfred Cobban, Londres, The Athlone Press, 208-230.
- BAKER K.M., 1988, *Condorcet. Raison et politique*, Paris, Hermann (1<sup>ère</sup> édition : 1975).
- BECKER H., 2006, *Les mondes de l'art*, Paris, Champs Flammarion (1<sup>ère</sup> édition française : 1988).
- BERRIAT SAINT-PRIX J., an V, Discours prononcé à l'École centrale de l'Isère, pour l'ouverture du cours particulier d'économie publique, *Journal d'Économie Publique, de Morale et de Politique*, 1, 382-409.
- BLAIS H., LABOULAIS I., (eds.), 2006, *Géographies plurielles. Les sciences géographiques au moment de l'émergence des sciences humaines (1750-1850)*, Paris, l'Harmattan.
- BLANCKAERT C., 1995, Fondements disciplinaires de l'anthropologie française au XIX<sup>e</sup> siècle. Perspectives historiographiques, *Politix*, 29, 31-54.
- BLANCKAERT C., 1996, La Société française pour l'histoire des sciences de l'homme, *Genèses*, 10, 124-135.
- BLANCKAERT C., 1999a, La demande d'histoire. Du détour au parcours, in BLANCKAERT C., BLONDEAU L., LOTY L., RENNEVILLE M., RICHARD N., (eds.), *L'histoire des sciences de l'homme. Trajectoires, enjeux et questions vives*, Paris-Montréal, l'Harmattan, 9-19.
- BLANCKAERT C., 1999b, L'histoire générale des sciences de l'homme. Principes et périodisation, in BLANCKAERT C., BLONDEAU L., LOTY L., RENNEVILLE M., RICHARD N., (eds.), *L'histoire des sciences de l'homme. Trajectoires, enjeux et questions vives*, Paris-Montréal, l'Harmattan, 23-60.
- BLANCKAERT C., (ed.), 2001, *Les politiques de l'anthropologie. Discours et pratiques en France (1860-1940)*, Paris, l'Harmattan.
- BLONDIAUX L., RICHARD N., 1999, À quoi sert l'histoire des sciences de l'homme?, in BLANCKAERT C., BLONDEAU L., LOTY L., RENNEVILLE M., RICHARD N., (eds.), *L'histoire des sciences de l'homme. Trajectoires, enjeux et questions vives*, Paris-Montréal, l'Harmattan, 109-130.
- BORLANDI M., 2000, Gabriel Tarde et les criminologues italiens de son temps (à partir de sa correspondance inédite ou retrouvée), *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 3, 7-56.
- BORLANDI M., BOUDON R., CHERKAOUI M., VALADE B., (eds.), 2005, *Dictionnaire de la pensée sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BOUREAU A., 1992, L'adage Vox Populi, Vox Dei et l'invention de la nation anglaise (VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles), *Annales ESC*, juillet-octobre, 1071-1089.
- BOURDEAU M., BRAUNSTEIN J.F., PETIT A., (eds.), 2003, *Auguste Comte aujourd'hui. Colloque Cerisy*, Paris, Éditions Kimé.
- BRIAN E., 1994, *La mesure de l'État. Administrateurs et géomètres au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel.
- BRUN J.A., an VII, *Science de l'organisation sociale démontrée dans ses premiers éléments ou nouvelle méthode d'étudier l'histoire, les voyages, l'économie politique, la morale, le droit des nations, et d'assurer l'enseignement public*, Paris.

- CAMBACÉRÈS J.J.R., an VI, *Discours sur la science sociale*, Mémoires de l'Institut national des sciences et arts pour l'an VI. Sciences morales et politiques, tome III, 1-14.
- CHAPOULIE J.M., 2005, Un cadre d'analyse pour l'histoire des sciences sociales, *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 13, 99-126.
- CHAPPEY J.L., 2002, *La Société des Observateurs de l'Homme (1799-1804). Des anthropologues au temps de Bonaparte*, Paris, Société des Études Robespierristes.
- CHAZEL F., GROSSEIN J.P., (eds.), 2005, Lire Max Weber, *Revue Française de Sociologie*, 4 (dossier complet).
- CLAVAL P., 1980, *Les mythes fondateurs des sciences sociales*, Paris, Presses Universitaires de France.
- COLLIOT-THÉLÈNE C., 2006, *La sociologie de Max Weber*, Paris, La Découverte.
- DIANNYÈRE A., an VIII, *Essais d'arithmétique politique*, Paris.
- DUPRAT C., 1997, *Usages et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action sociale et lien social à Paris, au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Comité d'Histoire de la Sécurité Sociale (2 volumes).
- DURKHEIM É., 1998, *Émile Durkheim. Lettres à Marcel Mauss, présentées par P. Besnard et M. Fournier*, Paris, Presses Universitaires de France.
- DURKHEIM É., 2003, *L'évaluation en comité : textes et rapports de souscription au Comité des travaux historiques et scientifiques, 1903-1917, édités et présentés par Stéphane Baciocchi et Jennifer Mergy*, Oxford-New York, Durkheim Press-Berghahn Books.
- FAVRE P., 1989, *Naissances de la science politique en France (1870-1914)*, Paris, Fayard, Collection « L'Espace du Politique ».
- FOUCAULT M., 1971, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT M., 2004, *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France. 1978-1979*, Paris, Gallimard-Seuil, Collection « Hautes Études ».
- FOURNIER M., 1994, *Marcel Mauss*, Paris, Fayard.
- GRANGE J., 2000, *Auguste Comte. La politique et la science*, Paris, Odile Jacob.
- GURVITCH G., 2005-2006, *Écrits allemands. Textes traduits et édités par C. Papilloud et C. Rol*, Paris, l'Harmattan, Collection « Logiques Sociales » (3 tomes).
- HEAD B.W., 1982, The origins of « *La Science sociale* » in France, 1770-1800, *Australian Journal of French Studies*, 19, 2, 115-132.
- HEILBRON J., 2006, *Naissance de la sociologie*, Paris, Agone, Collection « Banc d'Essais » (1<sup>ère</sup> édition : 1990).
- HEILBRON J., WITROCK B., MAGNUSSON L., (eds.), 1998-2001, *The Rise of the Social Sciences and the Formation of Modernity. Conceptual Change in Context, 1750-1850*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.
- HEILBRON J., LENOIR R., SAPIRO G., (eds), 2004, *Pour une histoire des sciences sociales. Hommage à Pierre Bourdieu*, Paris, Fayard.
- HENRY O., SERRY H., (eds.), 2004, Morale et sciences des mœurs : la sociologie, enjeu de luttes, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 153 (dossier complet).
- IHL O., KALUSZYNSKI M., POLLET G., (eds.), 2003, *Les sciences de gouvernement*, Paris, Économica.
- JACQ F., 1998, Énoncé collectif et récit historique. La mobilisation autour de la politique scientifique dans la France de l'après-guerre (1945-1965), in MEADEL C., RABEHARISOA V., (eds.), *Représenter. Hybrider. Coordonner*, Paris, Centre de Sociologie de l'Innovation, 111-119.
- KALAORA B., SAVOYE A., 1989, *Les inventeurs oubliés. Le Play et ses continuateurs. Aux origines des sciences sociales*, Seyssel, Éditions Champ Vallon.

- KARSENTI B., 2006, *Politique de l'esprit. Auguste Comte et la naissance de la science sociale*, Paris, Hermann.
- KAUFMANN L., GUILHAUMOU J., (eds.), 2003, *L'invention de la sociologie. Nominalisme politique et science sociale au XVIII<sup>e</sup> siècle, Raisons pratiques*, Paris, Éditions de l'EHESS, 14.
- LE VAN-LEMESLE L., 2004, *Le Juste et le Riche. L'enseignement de l'économie politique 1815-1950*, Paris, Comité pour l'Histoire Économique et Financière de la France.
- MARGAIRAZ D., 2005, *François de Neufchâteau. Biographie intellectuelle*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- MERGY, J., 2004, Mauss et les durkheimiens, *Année Sociologique*, 54, 1 (dossier complet).
- MÜLLER B., 2006, À la recherche des archives de la recherche. Problèmes de sens et enjeux scientifiques, *Genèses*, 63, 4-24.
- MUSSO P., 1999, *Saint-Simon et le saint-simonisme*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MUSSO P., (ed.), 2004, *L'actualité du saint-simonisme. Colloque de Cerisy*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MUSSO P., 2006, *La religion du monde industriel. Analyse de la pensée Saint-Simon*, Paris, L'Aube.
- PAYRE R., 2006, *Les réseaux de la réforme municipale. Le gouvernement urbain dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS Éditions.
- PELUS-KAPLAN M.L., (ed), 2006, *Unité et globalité de l'homme. Des humanités aux sciences humaines*, Paris, Éditions Syllepse.
- PESTRE D., 2006, *Introduction aux Sciences Studies*, Paris, La Découverte.
- PETIT A., (ed.), 2003a, *Auguste Comte. Trajectoires positivistes, 1789-1998*, Paris, l'Harmattan.
- PETIT A., 2003b, Les disciples religieux du positivisme, *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques*, 87, 75-100.
- PÉTRÉ-GRENOUILLEAU O., 2001, *Saint-Simon. L'utopie ou la raison en actes*, Paris, Payot.
- PICON A., 2002, *Les saint-simoniens. Raison, imaginaire et utopie*, Paris, Belin.
- PROCACCI G., 1993, *Gouverner la misère : la question sociale en France (1789-1848)*, Paris, Éditions du Seuil.
- PROCHASSON C., 2005, *Saint-Simon ou l'anti-Marx. Figures du saint-simonisme français (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Perrin.
- RÉGNIER P., (ed.), 2002, *Études saint-simoniennes*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- RIGNOL L., 2002, La phrénologie et l'école sociétaire. Science de l'homme et socialisme dans le premier XIX<sup>e</sup> siècle, *Cahiers Charles Fourier*, 13, 21-58.
- RIGNOL L., 2003, *Les hiéroglyphes de la Nature. Science de l'homme et science sociale dans la pensée socialiste en France, 1830-1851*, thèse de doctorat d'histoire, Saint-Denis, Université Paris VIII-Saint-Denis.
- RIGNOL L., 2004-2005, Épistémologie des théories de la science sociale. Association et communauté dans l'organicisme du premier XIX<sup>e</sup> siècle, *Cahiers Charles Fourier*, 15, 53-58 ; 16, 23-38.
- SALMON L., 2005a, Le fonds Gabriel Tarde au CHEVS, *Champ Pénal*, 15 septembre (article téléchargeable sur le site Internet : <http://champpenal.revues.org/document239.html>).
- SALMON L., 2005b, Gabriel Tarde et l'Affaire Dreyfus, *Champ Pénal*, 1<sup>er</sup> décembre (article téléchargeable sur le site Internet : <http://champpenal.revues.org/document447.html>).
- SAVOYE A., 1994, *Les débuts de la sociologie empirique (1830-1930)*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- SCHLANGER J., 1992, Fondation, nouveauté, limites, mémoires, *Communications*, 54, 289-298.
- SCHLANGER J., 1996, *Un art, des idées*, Paris, l'Harmattan.
- STAUM M.S., 1996, *Minerva's Message : Stabilizing the French Revolution*, Montréal-London-Buffalo (New York), McGill-Queen's University Press.
- STENGERS I., (ed.), 1987, *D'une science à l'autre : des concepts nomades*, Paris, Seuil.

- STOCKING G.W., 1965, On the Limits of « Presentism » and « Historicism » in the History of the Behavioral Sciences, *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, 1, 3, 211-218.
- VAN DAMME S., 2005, *Paris, capitale philosophique. De la Fronde à la Révolution*, Paris, Odile Jacob.
- VANNEUVILLE R., PAYRE R., (eds.), 2003, Sur la formation des sciences de gouvernement, *Revue Française de Science Politique*, 53, 2.
- WOLIKOW S., 2006, Un questionnaire sur les archives des sciences humaines et sociales en France, *Genèses*, 63, 143-154.